



## 4. PREMIERS SECOURS

Cet article n'est pas dangereux. Dans des conditions normales d'utilisations, le produit ne génère pas de poussière importante.

**4.1 Inhalation** : N.A.

**4.2 Contact avec la peau** : N.A.

**4.3 Contact avec les yeux** : traiter les particules comme tous autres corps étrangers, rincer abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

**4.4 Ingestion** : rincer la bouche avec de l'eau potable et boire 1 à 2 dl d'eau froide. Appeler un médecin si nécessaire.

## 5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés : Eau (brouillard ou fine pulvérisation), mousse (type ATC), extincteur au CO<sub>2</sub>.

Produits de la combustion : La fumée peut contenir des particules fines du produit d'origine en plus des produits de combustion.

Information complémentaire : N.A.

## 6. DISPERSION ACCIDENTELLE

### Protection individuelle

Eviter le contact avec la peau. Utiliser un équipement basique, des gants de protection et des vêtements de travail.

### Méthodes de nettoyage

Enlever mécaniquement. Evacuer la matière selon les réglementations locales en vigueur.

### Environnement

Eviter de faire pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts et/ou les eaux souterraines.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Manipulation :

Garder le lieu de travail propre. Découper avec une lame tranchante ou au jet d'eau pour éviter la formation et l'accumulation de poussières. Des opérations telles que sciage ou perçage pourront occasionner une formation importante de poussières et nécessiter l'utilisation d'une aspiration avec filtre à microparticules.

### 7.2 Stockage :

Matière à stocker dans un endroit propre, sec, et à une température d'environ 20°C. Ne pas exposer aux rayons directs du soleil.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Respect des valeurs limites

Analyser le procédé et les tâches pour repérer les sources d'exposition aux poussières.

Si nécessaire, effectuer des mesures de poussières.

Utiliser des mesures de prévention technique (ex : ventilation et dépeussierage des postes de travail), une organisation du travail adaptée et un nettoyage régulier pour respecter les valeurs limites d'exposition.

### Protection individuelle :

Pas de tenue spécifique, porter un vêtement lâche au niveau du cou et des poignets. Le port de gant est recommandé.

Après les manipulations, rincer à l'eau les parties de la peau qui auraient pu être exposées.

### Protection des yeux et de la peau

En règle générale le port de lunettes est recommandé.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Etat physique : Solide

9.2 Odeur : Inodore.

9.3 Masse volumique : 1.7-1.9 g/cm<sup>3</sup>

9.4 Solubilité dans l'eau : insoluble.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Conditions à éviter :** Utiliser le produit uniquement dans les limites spécifiées dans la fiche technique.

**10.2 Réactivité :** La température maximum de transport est de 30°C. Au-delà les propriétés du produit peuvent changer (e.g. flexibilité, adhésivité)

**10.2 Produits de dégradation :** A haute température (~250°C) des gaz et des vapeurs toxiques peuvent se dégager.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les produits utilisés sont non toxiques.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit ne présente pas de danger écologique pour l'environnement s'il est manipulé et utilisé normalement.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Suivre les réglementations locales en vigueur.

## **14. TRANSPORT**

Aucune précaution particulière requise.

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Classification CE : le produit n'est pas classé

Etiquetage : le produit n'étant pas classé ne nécessite pas d'étiquetage.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné.

Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement en cours lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.